

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**TENUE LE 1er OCTOBRE 2009 À 20 H 00**

**POUR LES FINS DE L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:**

**Règlement no 197-2009 relatif au coût d'un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un chenil et modifiant le règlement sur les permis et certificats no 164-2007**

**Règlement no 199-2009 précisant les normes relatives à l'évacuation des eaux pluviales et modifiant le règlement de construction no 162-2007 (184-2008)**

Sont présents :

M. Clément Morin, maire  
M. Michel Brochu, conseiller  
M. Daniel Blais, conseiller  
Mme Guylaine Blais, conseillère  
M. Éric Blanchette, conseiller  
Mme Hélène Jacques, conseillère  
Mme Louise Turmel, conseillère  
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire et la directrice générale présentent et expliquent les règlements suivants :

No 197-2009 : le projet de règlement vise à modifier le règlement sur les permis et certificats dans le but de majorer le coût d'un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un chenil.

No 199-2009 : le projet de règlement vise à préciser les normes relatives à l'évacuation des eaux pluviales provenant des drains de toiture du secteur desservi.

La séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce \_\_\_\_\_ 2009.

Clément Morin,  
Maire

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*